



# Comité régional des clubs omnisports de Bourgogne

## Assemblée générale extraordinaire

### Présents :

Claude-René Broutard, ASC Chevigny St Sauveur, 21, président du comité  
pouvoir de Gilles Simonneau  
Jean-François Billard, secrétaire Général bénévole, ALC LONGVIC, 21,  
Pouvoirs de Gérard Genty  
Michel Denis, président, US Cosnes sur Loire, 58, (2154 adhérents)  
pouvoirs de Patrice Monferran et Michel Simonnet  
Valérie Masse, AJ Auxerre, 89  
Pouvoirs de Marie Malcuy, coprésidente, AJ Auxerre, 89, (1335 adhérents)  
Louis Gautherin, trésorier, CSP Charmoy, 89  
Pouvoirs de Sophie Monnoir, CSP Charmoy, 89, (443 adhérents)  
Bernard Esnault, président, ASUC Migennes, 89, (1246 adhérents)  
Christiane Saudan, président, ES St Forentin, 89, (795 adhérents)  
Gérard Moretti, trésorier, A St Georges, 89, secrétaire du comité

### Excusés :

Gilles Simonneau, président, ASC Chevigny St Sauveur, 21, (794 adhérents)  
Patrice Monferran, président, AS Guerrigny Urzy, 58, (1067 adhérents)  
Michel Simonnet, président, US Coulanges les Nevers, 58, (316 adhérents)  
Gérard Genty, président, ALC LONGVIC, 21, 3 voix (1555 adhérents)  
Pierre Noguero, président et Céline Barberon, secrétaire, ASUC Monéteau, 89, (633 adhérents)  
Jean-Marc Marcenne, président, A St Georges, 89, (1195 adhérents) pouvoirs à Gérard Moretti  
Christian Robert, président et Didier Rolland, AS Tonnerre, 89, (1787 adhérents) en AG aussi ce soir  
Francine Simon, présidente, US Villeneuve sur Yonne, 89

### Invités :

Séverine Bardaud, service juridique FFCO  
Laurence Meritet, coordinatrice administrative salariée, ALC LONGVIC, 21  
Jean-François Petouillat, US Cosne sur Loire, 58, trésorier du comité  
A St Georges, 89

Total des clubs de la région : 33, soit 30 070 adhérents

Le quart des clubs est :  $33 : 4 = 8.25$ , soit 9

Total des clubs présents ou représentés : 12 (36%), soit 13 320 adhérents (44%)

Le jeudi premier décembre à dix-neuf heures, les clubs adhérents du comité régional des clubs omnisports de Bourgogne se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à la maison des sports, boulevard de la Marne à Auxerre, en invitant les clubs de Franche Comté. « L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si le quart des membres présents ou représentés siège dans la salle. » (statuts articles 13). Le quart des membres présents ou représentés est 9. Nous sommes 12 présents ou représentés ; l'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité absolue des membres présents ou représentés, représentant au moins la moitié des voix. (statuts article 13)

Une commission statut s'était réunie à Auxerre le mardi 25 octobre. Elle était composée de Claude-René Broutard, Louis Gautherin, Gérard Moretti et Valérie Masse. Ils ont travaillé sur une proposition de modification élaborée par le service juridique de la fédération à partir des anciens statuts et dans le but d'harmoniser tous les statuts des comités de la fédération, d'être conformes aux statuts fédéraux, etc. Le travail était donc prémâché. Merci Séverine. ☺ Il ne restait plus que quelques points à débattre ou comprendre.

Le but est donc de réactualiser et dépolvériser les statuts et surtout d'intégrer les clubs de Franche Comté, les régions Bourgogne et Franche Comté fusionnants. Mais n'ayant ni comité départemental ni régional en Franche Comté, nous intégrons simplement ces clubs parmi nous, et dans les statuts. Bienvenus à eux.

Lecture fut de la modification des statuts proposés par la commission et quelques explications furent données.

Aucune proposition de modification n'est proposée ou apportée.

Vote :

Les statuts sont ensuite soumis au vote.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est close à dix-neuf heures vingt-huit.

Valérie MASSE

Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VM' with a flourish.

Claude René Broutard

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CRB' with a flourish.

## Assemblée générale ordinaire

### Présents :

Claude-René Broutard, ASC Chevigny St Sauveur, 21, président du comité  
pouvoir de Gilles Simonneau  
Jean-François Billard, secrétaire Général bénévole, ALC LONGVIC, 21,  
Pouvoirs de Gérard Genty  
Michel Denis, président, US Cosnes sur Loire, 58, 4 voix (2154 adhérents)  
pouvoirs de Patrice Monferran et Michel Simonnet  
Valérie Masse, AJ Auxerre, 89  
Pouvoirs de Marie Malcuyc, coprésidente, AJ Auxerre, 89, 3 voix (1335 adhérents)  
Louis Gautherin, trésorier, CSP Charmoy, 89  
Pouvoirs de Sophie Monnoir, CSP Charmoy, 89, 1 voix (443 adhérents)  
Bernard Esnault, président, ASUC Migennes, 89, 3 voix (1246 adhérents)  
Christiane Saudan, président, ES St Forentin, 89, 2 voix (795 adhérents)  
Gérard Moretti, trésorier, A St Georges, 89, secrétaire du comité

### Excusés :

Gilles Simonneau, président, ASC Chevigny St Sauveur, 21, 2 voix (794 adhérents)  
Patrice Monferran, président, AS Guerrigny Urzy, 58, 3 voix (1067 adhérents)  
Michel Simonnet, président, US Coulanges les Nevers, 58, 1 voix (316 adhérents)  
Gérard Genty, président, ALC LONGVIC, 21, 3 voix (1555 adhérents)  
Pierre Noguero, président et Céline Barberon, secrétaire, ASUC Monéteau, 89, 2 voix (633 adh)  
Jean-Marc Marcenne, président, A St Georges, 89, 3 voix (1195 adh pouvoirs à Gérard Moretti  
Christian Robert, président et Didier Rolland, AS Tonnerre, 89, 3 voix (1787 voix) en AG aussi ce soir  
Francine Simon, présidente, US Villeneuve sur Yonne, 89

### Invités :

Séverine Bardaud, service juridique FFCO  
Laurence Meritet, coordinatrice administrative salariée, ALC LONGVIC, 21  
Jean-François Petouillat, US Cosne sur Loire, 58, trésorier du comité  
Nicole Graillot, A St Georges, 89

Le jeudi premier décembre à dix-neuf heures trente, les clubs adhérents du comité régional des clubs omnisports de Bourgogne franche comté se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la maison des sports, boulevard de la Marne à Auxerre. Il n'y a pas de quorum

« L'Assemblée générale du Comité régional se compose d'un représentant (bénévole ou salarié) mandaté de chaque club ou organisme affilié à la Fédération ayant son siège dans la région. Le représentant d'un club dispose d'un nombre de voix défini selon le nombre d'adhérents de son club : Club de 0 à 500 adhérents : 1 voix ; Club de 501 à 1000 adhérents : 2 voix ; Club de plus de 1000 adhérents : 1 voix supplémentaire par tranche de 1000. Le nombre de voix est limité à 6 par club. Le représentant d'un organisme dispose d'une seule voix. Chaque représentant de club peut être mandaté par plusieurs autres clubs affiliés à la Fédération. » (statuts article 7)  
Total des clubs de la région : 33, soit 30 070 adhérents

Nombre de voix : 30 sur 71 (42 %)

En introduction, il est rappelé que l'après midi a été consacrée à une formation ouverte aux personnels administratifs et aux dirigeants des clubs adhérents de la FFCO de la Région Grand Est. Cette réunion était animée par une juriste de la FFCO, Séverine Bardaud, qui nous fait l'honneur de rester parmi nous à cette assemblée générale..

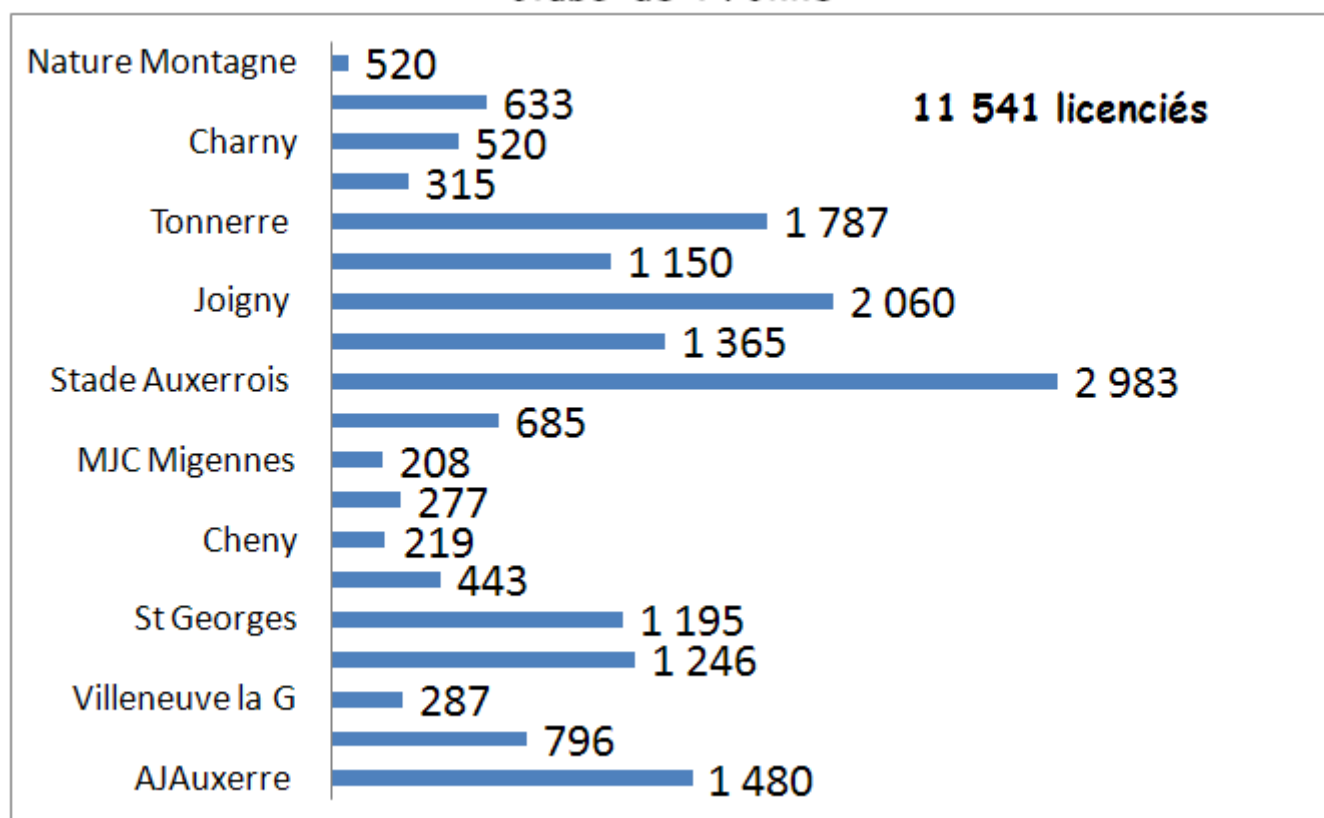
- 13h30 : accueil
- 14h00 - 16h00 : Actualités sociales (éclairage loi travail / prévoyance,...)
- 16h00 - 16h30 : Partenariat FFCO à destination des clubs
- 16h30 - 17h30 : Intervention sur une thématique au choix : formation professionnelle, ressources financières, ...
- 17h30 - 18h30 : Questions diverses

Voici maintenant une présentation des clubs de la région :



<b>Clubs de Côte d'Or</b>	
<b>5 clubs</b>	<b>adhérents</b>
A S C CHEVIGNY ST SAUVEUR	764
CHEVIGNY L S	525
FONTAINE LES DIJON HANDBALL	325
LONGVIC	1 555
QUETIGNY	1 479
<b>total</b>	<b>4648</b>

## Clubs de l'Yonne



## Clubs de la Nièvre

7 clubs	adhérents
COSNE sur LOIRE	2 154
COULANGES Les NEVERS	316
DONZY	385
FOURCHAMBAULT	1 122
PREMERY (VAILLANTE)	452
GUERIGNY URZY	1 067
VAUZELLES	1 600
<b>total</b>	<b>7096</b>

### 1- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2015 à Longvic

Le C.R.C.O. Bourgogne a tenu son Assemblée Générale ordinaire 2014 le samedi 26 septembre 2015 à Longvic, salle du CRL, parc du château, 9, rue Aristide Briand, accueillie par l'ALC présidée par Gérard GENTY et le C.D.C.O.21, présidé par Claude René BROUTARD : 6 clubs seulement étaient présents sur une trentaine affiliés en Bourgogne.

**► Au titre des associations affiliées à la F.F.C.O. :**

**C.D.C.O.21**

Pour l'A.L.C. – Longvic : Gérard GENTY (président).

Pour l'A.S.C. - Chevigny-Saint-Sauveur : Claude René BROUTARD (président de l'A.S.C.C. et du C.R.C.O. Bourgogne).

Pour l'A.S.Q. – Quetigny : Jean Marie RAYNAL (président).

**C.D.C.O.58**

Pour l'U.C.S.C. - Cosne-Cours-sur-Loire : Michel DENIS (président), Franck BOUVEAU (trésorier du C.R.C.O. Bourgogne) et Hervé CHAUVIN (vérificateur aux comptes du C.R.C.O. Bourgogne).

**C.D.C.O. 89**

Pour le C.A.S.G. - Saint Georges sur Baulche : Jean Marc MARCENNE (président), Maurice MARAGNA (vice-président), et Gérard MORETTI (trésorier général et président du CDCO.89).  
Pour l'U.S.C.C. – Charny : Christian (président) et Annie BRUNI.

► **Au titre des Invités à cette Assemblée Générale :**

Michel LE BAS, président du C.D.C.O.92 et ex secrétaire général de la F.F.C.O.  
Jean Pierre PAPET, Président du C.R.O.S. de Bourgogne.

Après le « café-thé-viennoiseries » d'accueil offert par l'A.L.C., le président du Comité Régional des Clubs Omnisports de Bourgogne, Claude-René BROUTARD, ouvre la séance à 9h45. Chaque représentant aura l'occasion de se présenter et de présenter son club en quelques chiffres aux invités. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, l'ordre du jour est abordé.

► **Rapport Moral (joint à ce compte-rendu)**

Claude René BROUTARD souligne la faible activité du comité régional durant l'année 2014 hors mis la participation à d'autres A.G. de certains partenaires. Il annonce qu'il ne se représentera pas au terme de cette olympiade et s'interroge sur la pertinence de la structure régionale d'autant que les perspectives dans le cadre de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté ne sont pas définies.

► **Rapport Financier (joint à ce compte-rendu)**

Le Trésorier du Comité, Franck BOUVEAU, fait état de la situation financière au 31/12/2014. L'exercice se solde par un déficit de 295,89 euros.

Après lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Hervé CHAUVIN, le rapport financier est adopté à l'unanimité tout comme le Budget Prévisionnel 2015 qui s'équilibre à hauteur de 13 800 €.

► **Interventions des Invités**

**Jean Pierre PAPET, président du CROS de Bourgogne**

Le président a fait le point sur les évolutions en cours des collectivités territoriales et tout particulièrement sur la future région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que sur les conséquences pour le monde sportif et sa propre organisation dans cette nouvelle région.

**Michel LE BAS, président du C.D.C.O.92, en tant que spécialiste des prud'hommes (2 documents joints à ce compte-rendu)**

Après une présentation de l'organisation de la justice en France, Michel LE BAS a centré son propos sur la procédure prud'homale avec beaucoup de « professionnalisme » et d'expérience en ce domaine. Un échange avec la salle s'est instauré à la suite de cette présentation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h45 et les participants sont invités à partager le verre de l'amitié offert par l'A.L.C.- Longvic avant de prendre le repas en commun dans un restaurant tout proche.

Le Président du C.R.C.O. Bourgogne  
Claude René BROUTARD

Le Secrétaire du C.R.C.O.  
Gérard MORETTI

Après relecture le procès verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

## **2- Rapport moral du président**

### **Rapport moral AG 2015 le 1° décembre 2016 à Auxerre**

Nous entamons le dernier mois de 2016 en faisant l'AG statuant sur l'exercice 2015. Il était temps ! Pourquoi tant de retard ? La question est pertinente et j'y reviendrai.

En 2015, j'ai participé à l'AG du CROS en mars à Dracy le Fort. J'ai bien fait d'y aller car j'ai reçu la médaille Jeunesse et Sports.

En avril, j'ai eu le plaisir s'assister à l'AG du CDCO89 à Pont sur Yonne avec Séverine Bardaud.

Nous avons été reçu à l'ALC de Longvic en septembre par Gérard Genty, président en présence de JP Papet et Michel Le Bas, conseiller prud'homme.

Faites-moi penser de vous dire quelques mots des prud'hommes en questions diverses.

La cause essentielle du retard de cette AG est liée à ma faible activité de président. Cela fait un certain temps que j'ai manifesté l'intention d'arrêter et de « passer le manche ».

Force est de constater que nous n'avons pas eu besoin de faire des primaires pour départager les candidats. Face à cette constatation, j'ai été amené à réunir le bureau en mars 2016 pour préparer une AG de dissolution.

Le bureau, après en avoir délibéré comme on dit, a décidé de poursuivre même si c'est dans un état de sommeil plus ou moins avancé.

Là-dessus, s'est ajoutée la problématique des fusions de régions. Je souhaitais arrêter la Bourgogne, ce n'était pas prendre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Valérie Masse s'est beaucoup investi pendant cette période et je lui en suis très reconnaissant. C'est elle qui avec la complicité active de Séverine Bardaud ont imaginé cette AG un peu hybride où l'on a pu se

faire rencontrer des permanents de la fédé et les dirigeants bénévoles. Qu'elles soient remerciées. Les femmes sont l'avenir de la FFCO.

Ce rapport moral est, pour moi, le dernier puisque je me retire.

Quand on aime, on ne compte pas. Je n'avais donc pas compté et ce que tout récemment que je me suis aperçu que j'occupais ce poste depuis 2005. Plus de 10 ans, ce n'est pas raisonnable. Il faut dire que je m'étais retrouvé président à l'insu de mon plein gré qui n'a été obtenu lors de l'AG qu'après un grand nombre de refus de ma part. De guerre lasse, j'ai accepté car j'avais une très grande qualité (mais si !) celle d'habiter à moins de 3 kilomètres du CREPS de Dijon !

Voilà ma succession sera facile, puisqu'il ne sera pas difficile de faire mieux !

Je voudrais dire pour terminer que j'ai été ravi de vous rencontrer et tout particulièrement les membres du bureau que je remercie chaleureusement.

Claude-René Broutard

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **3- Rapport d'activités**

Formation dirigeant salariés 1<sup>er</sup> décembre 2016 (voir introduction)

site internet : [www.bourgogneomnisports.fr](http://www.bourgogneomnisports.fr) pour club ou par discipline, par comité

Exemple de circulation. Pour que votre club soit référencé, il suffit de le dire à la Valérie Masse et de lui donner la liste des sections et leur lien si elles ont des sites propres. Pour les comités départementaux, un petit mail de temps en temps permet de mettre à jour le site. Mais si quelqu'un veut le faire, pas de soucis ! Un flyer avait été fait avec d'un côté tous les clubs sur une carte de l'Yonne, de l'autre les disciplines et au milieu la liste des clubs et correspondants.

### **3- Rapport financier**

Nous avons fait aujourd'hui notre assemblée générale extraordinaire que nous devons faire avant fin 2016 pour pouvoir intégrer les clubs de Franche Comté. Nous l'avons fait en premier afin que les clubs de Franche Comté s'ils avaient fait le déplacement puissent voter.

Nous en avons bien sur profité pour faire aussi une assemblée générale afin de clôturer l'année 2015 puisqu'elle avait un peu de retard, comme l'a dit Claude René tout à l'heure. Mais nous trouvons un peu dommage de se revoir dans deux mois pour refaire une AG début 2017 pour valider l'année 2016 et faire des élections, bien que nous adorons nous voir, la route n'est pas notre tasse de thé ! La fédération nous a donc accordé le droit de faire cette assemblée 2017 en avance, puisque l'année était presque finie sur le plan comptable et toutes les dépenses faites avant l'assemblée. Nous validerons donc deux exercices comptables 2015 et 2016.

#### **Comptes de résultats au 31/12/2015**

	<b>Charges</b>	
62	Publicité et publications (nom de domaine site)	11,99 €
62	Déplacements	322,88 €
62	Missions réceptions	119,90 €
62	Cotisation CROS	150,00 €
65	Autres charges de gestion courantes : quote part des frais de structure fédérale	12 667,00 €
	<b>total</b>	<b>13 271,47 €</b>

	<b>Produits</b>	
74	Subvention région Bourgogne solde 2013	360,00 €
74	Subvention région Bourgogne 2015	800,00 €
75	Autres produits de gestion courante : ristourne sur cotisation fédérale	12 926,00 €
	<b>total</b>	<b>14 086,00 €</b>

	<b>Actif</b>		<b>Passif N</b>
Immobilisations :	0 €	Fonds associatifs propres	7012,06 €
Créances :	0 €	Fonds asso : résultats 2015	814,53 €
Placements :	0 €	Emprunts :	
Disponibilités :	6767,59 €	Dettes :	0 €
		Produits constatés d'avance	1059 €
<b>Total</b>	<b>6767,59 €</b>	<b>Total</b>	<b>6767.59 €</b>

L'année 2015 présente un bilan positif de 814.53 € (à moitié du à la subvention de 2013) et à moins de déplacements.

A noter la subvention du conseil régional 2015 est arrivée le 5/7/2016 après envoi des comptes de résultats, en l'absence d'assemblée générale 2015. La quote-part de la fédération 2014 (2% des cotisations des adhésions des clubs) n'est pas encore arrivée pour la même raison, elle sera de 259€.

#### **Comptes de résultats au 31/12/2016**

	<b>Charges</b>	
62	Publicité et publications (nom de domaine site)	11.99 €
62	Déplacements	360.60 €
62	Missions réceptions	413.90 €
62	Cotisation CROS	150 €
65	Autres charges de gestion courantes : quote part des frais de structure fédérale	13260 €
	<b>total</b>	<b>14 183.50 €</b>

	<b>Produits</b>	
74	Subvention région Bourgogne	800 €
75	Autres produits de gestion courante : ristourne sur cotisation fédérale	13 531 €
	<b>total</b>	<b>14 331 €</b>



L'année 2016 présente un bilan positif de 147,50 €

La quote-part de la fédération 2015 (2% des cotisations des adhésions des clubs) n'est pas encore arrivée puisque le compte-rendu de son AG et son bilan financier se trouvent dans ce document. Ils devraient être de 271 €.

	Actif		Passif N
Immobilisations :	0 €	Fonds associatifs propres	6767,59 €
Créances :	0 €	Fonds asso : résultats 2016	173.55 €
Placements :	0 €	Emprunts :	
Disponibilités :	€	Dettes :	0 €
		Produits constatés d'avance	282.99 €
Total	7629.51 €	Total	7629.51 €

Nos statuts précisent que « Il est tenu une comptabilité de toutes les dépenses et de toutes les recettes conforme au plan comptable souhaité par la Fédération. Le compte de résultat, le bilan et ses annexes seront établis au 31 décembre de chaque exercice et adressés au Président (ou aux Coprésidents) de la Fédération. Ils seront présentés aux membres du CA avant l'assemblée générale annuelle ». Ce qui a été fait. Ils seront envoyés à la fédération en janvier.

## Budget prévisionnel 2017

	Charges	comité	actions	total
60	Achats (petit matériel, frais administratifs)	70 €	1 500 €	1 570 €
61	Assurance	97 €		97 €
62	Educateurs sportifs		2 000 €	2 000 €
62	Publicités et publications (JO, site)	43 €	1 000 €	1 043 €
62	Déplacements	330 €	2 000 €	2 330 €
62	Missions réceptions	330 €	1 800 €	2 130 €
62	Cotisation CROS	150 €		150 €
62	Affranchissements, frais bancaires	50 €	200 €	250 €
62	Autres charges de gestion courantes	13 230 €	300 €	13 530 €
64	Salaires et charges		1 200 €	1 200 €
	<b>total</b>	<b>14 300 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>24 300 €</b>
	Produits	comité	actions	Total
70	Participations des clubs		1 000 €	1 000 €
74	CNDS		4 000 €	4 000 €
74	Subvention région Bourgogne Franche Comté	800 €	4 000 €	4 800 €
75	Autres produits de gestion courante	13 500 €		13 500 €
77	Fonds propres comité		1 000 €	1 000 €
	<b>total</b>	<b>14 300 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>24 300 €</b>

Proposition de remboursement des frais de déplacement à 0.33€ du kilomètre, ou de rembourser l'essence et le péage, ou le forfait ViaMichelin... Une discussion s'engage sur les différentes propositions et façons de faire.

Test sur la distance entre la maison des sports à Auxerre et chez Claude-René sur le site ViaMichelin  
ViaMichelin 166 km aller : 24.38€ (essence et péage).

$166 \times 0.33 \text{ €} = 54.78 \text{ €}$ , c'est donc plus rentable et tient compte de l'usure de la voiture etc.

Nous choisissons donc la deuxième solution.

Les rapports financiers, les remboursements des frais de déplacement à 0,33€ du kilomètre et le budget prévisionnel sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

#### **Subventions :**

La région nous attribuait jusqu'à présent une subvention de fonctionnement de 800€ reconductible presque chaque année. C'était confortable et cela nous suffisait pour fonctionner. Les années où nous avons besoin de plus nous faisons une demande CNDS mais il nous arrivait d'avoir ensuite du mal à la justifier. En janvier il faudra prendre rendez-vous avec eux pour établir un contrat, remplir un gros qui ressemble à celui de la Nièvre. Les axes sont :

- . La structuration régionale du sport fédéral
- . Le parcours des jeunes sportives et sportifs
- . Le développement sportif des territoires
- . Le lien social et l'égalité d'accès à la pratique
- . La valorisation et le développement du sport féminin (axe obligatoire).

Cela nous inspire et nous souhaitons nous réunir avant pour trouver quelques pistes de travail.

## **4- Election du conseil d'administration/bureau**

statuts

« L'Assemblée générale du Comité régional se compose d'un représentant (bénévole ou salarié) mandaté de chaque club ou organisme affilié à la Fédération ayant son siège dans la région. Le représentant d'un club dispose d'un nombre de voix défini selon le nombre d'adhérents de son club :

Club de 0 à 500 adhérents : 1 voix ;

Club de 501 à 1000 adhérents : 2 voix ;

Club de plus de 1000 adhérents : 1 voix supplémentaire par tranche de 1000.

Le nombre de voix est limité à 6 par club. Le représentant d'un organisme dispose d'une seule voix. Chaque représentant de club peut être mandaté par plusieurs autres clubs affiliés à la Fédération.

L'Assemblée Générale élit au scrutin secret parmi les représentants de ses membres, tous les quatre ans, un Conseil d'Administration, à la majorité relative des voix. Le Conseil d'Administration est composé au plus de 12 membres. Les membres sortants sont rééligibles

Dès sa première réunion (qui peut avoir lieu le jour de l'Assemblée générale électorale), le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres bénévoles et non salariés des clubs ou organismes adhérents à la FFCO, au scrutin secret et à la majorité relative des présents, au moins un président, un trésorier et un secrétaire, qui constituent le bureau du comité. »

Un appel à candidature est passé dans la salle. Les postes suivants sont proposés au vote :

Présidente : Valérie Masse AJAuxerre

Trésorier : Louis Gautherin Charmoy

Secrétaire : Nicole Graillot St Georges

Membres : Gérard Moretti St Georges, Michel Denis Cônes sur Loire

Personne ne se propose de la Côte d'Or ou de Haute-Saône mais ne faut pas qu'ils hésitent à se joindre à nous en cours de mandat.

Les membres de l'assemblée procèdent au vote à bulletin secret en fonction du nombre de voix qui correspond au nombre d'adhérent de leur club, conformément aux statuts. Après dépouillement, les candidats sont élus à l'unanimité.

## **5- Informations diverses**

### **Pensez à la revue fédérale !**

Avant ou après vos manifestations importantes → « Échos de clubs » : Pour présenter votre club →  
« Portrait de clubs » -70 ans de l'AS Tonnerre les 25-26 juin -1<sup>er</sup> « salon du livre  
culture et sport » à Toucy le 22 octobre -50 ans du club de St Georges 5 novembre

## **6- Questions diverses**

- prud'hommes

En 2017, le renouvellement ne se fera pas par élection mais par désignation des conseillers par les organismes paritaires et pour nous, ce sera le COSMOS qui fera appel auprès de ces adhérents.

Pour plus d'informations demandez à Claude René Broutard (Chevigny St Sauveur) ou Pascal Ventura (Stade Auxerrois)

- L'AG de la FFCO aura lieu le samedi 18 mars à ST Quentin en Yvelines. Gérard Moretti se propose de faire une voiture ; ou un bus... à voir !
- Une petite pensée pour notre président d'honneur Paul Coulomb

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est close à vingt et une heures onze et se prolonge sur un apéritif dinatoire offert par le comité.

Valérie MASSE  
Secrétaire de séance



Claude René Broutard  
Président

